

Rapport et conclusions de l'enquête publique relatifs à l'extension du cimetière communal

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, relatifs à l'enquête publique sur le projet d'extension du cimetière communale sont tenus à la disposition du public à la mairie de Mehun-sur-Yèvre, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils sont également consultables ci-dessous.

[Rapport d'enquête](#) (.pdf - 5.67 Mo)

[Annexes](#) (.pdf - 4.76 Mo)

[Conclusions et avis](#) (.pdf - 1.31 Mo)